

# «Anne, ma sœur Anne ne vois-tu rien venir?»\* ou le conservatisme institutionnel

nourrir de telles inquiétudes. Bien que le comité international de sélection par les pairs ait retenu sur «la courte liste» deux propositions de recherche issues des sciences de l'humain et du social, ces propositions n'ont pas été retenues à des fins de financement par le programme. En effet, parmi 16 propositions recommandées au cabinet du ministre fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie par le comité, 9 d'entre elles étaient recommandées impérativement, et 7 demeuraient au choix du cabinet. Les deux propositions issues des sciences de l'humain et du social étaient du dernier groupe. Le cabinet les a exclues, tout en admettant par la suite la possibilité d'un financement «spécial» pour l'une des propositions qui concerne le vieillissement de la population.

Tout en reconnaissant par cette offre de financement le bien-fondé du programme de recherche sur le vieillissement et la qualité de la proposition, le cabinet ne consent pas à l'inclure dans le programme de réseaux de centres d'excellence. Le projet de financement de cette quinzisième proposition est toujours «à l'étude», car on requiert un engagement d'un total de cinq millions de la part de cinq organismes subventionneurs différents, et d'un sixième million du secteur privé.

Le C.R.S.H. en est réduit, de son propre aveu, à rechercher «d'autres mécanismes de financement pour la recherche en sciences humaines [ que les réseaux de centres d'excellence ] au cours d'un dialogue positif avec le gouvernement». À cet égard, le Conseil sans l'appui des chercheurs et chercheuses des sciences de l'humain et du social n'a qu'un poids plume auprès des autres organismes subventionneurs canadiens. Ces tendances du financement de la recherche font partie des conditions qui pèsent lourd dans l'établissement des conditions de travail des sociologues et anthropologues pour le proche avenir.

Les informations données ici sont tirées d'une lettre circulaire envoyée par le Conseil aux présidents, vice-présidents, recteurs et vice-recteurs des universités du Québec, dont copie était envoyée aux administrateurs de recherche ainsi qu'aux présidents d'associations scientifiques

MARIE-JOSÉE LEGAULT.

1 «Nouvelles du C.R.S.H.», vol.2, no.2, p.4.

2 *idem*.

3 «Nouvelles du C.R.S.H.», vol.2, no.2, p.3.

4 «Nouvelles du C.R.S.H.», vol.2, no.2, p.5.

5 «Nouvelles du C.R.S.H.», vol.2, no.2, p.2.

6 Université de Montréal, vol.24, no.15, 12 décembre 1989.

7 «Nouvelles du C.R.S.H.», vol.2, no.2, p.7.

Nous avons tenté, dans un article précédent traitant de la formation universitaire, de traduire, dans leur réalité présente, les transformations qu'ont connues nos milieux universitaires. Nous poursuivons cette réflexion en nous penchant cette fois sur l'origine et les conséquences structurelles de ces revirements de discours, d'attitudes, de stratégies d'action.

Il faut nous rappeler que la réforme de l'éducation visait comme tout premier objectif à doter rapidement le Québec d'une main-d'œuvre qualifiée dans un secteur industriel en pleine croissance. Il est donc normal que les modèles laïcs de référence furent d'ordre économique, à l'image même de la nature de ce besoin, politiquement identifié. Dès lors, on s'aperçoit que le paravent idéologique de la démocratisation de l'éducation obscurcissait déjà l'existence de d'autres réalités plus concrètes, plus pressantes. Produire une nouvelle classe de travailleurs impliquait nécessairement de passer par une plus grande accessibilité à l'éducation. La démocratisation devenait un moyen, non une fin en soi. On comprit, par la suite, que cette générosité d'ouverture pouvait s'avérer très payante! Que de concepts ont été étioilés, récupérés, utilisés jusqu'à ce que mort de leur sens s'ensuive; la démocratisation de l'éducation et la liberté universitaire sont de ceux-là. (Drapeaux de pouvoir parvenant à desservir ceux-là même pour qui on les brandissait...)

## Démocratisation

«Démocratisation de l'éducation»: que de choses n'a-t-on pas voulu taire en ton nom! Certains, et cela depuis fort longtemps, ont rapidement compris que «plus d'étudiants» signifie «plus d'argent»... Eh! oui, nous en sommes tout bêtement et tout simplement réduits à une logique d'usine; alors ouvrons les bras en mère généreuse... D'ailleurs, ne nous désigne-t-on pas sous le nom de «clientèle»? (Clientèle qui curieusement obtient rarement satisfaction sur la qualité des services offerts!) Mais plus d'argent ne signifie pas pour autant engagement de nouveaux professeurs, mais très souvent embauche de chargés de cours: main-d'œuvre à la pigo, sous-payée qui souvent ne peut assurer la continuité nécessaire à un cours; à savoir, la bonification de son contenu

\* Dans Barbe-Bleue, conte de Charles Perrault

au fil du temps. Démocratisation de l'éducation implique également l'accès pour tous ceux admis à des diplômes rendant compte de l'acquisition d'un savoir de haute qualité et qui seront dûment valorisés sur le marché du travail. Si l'estime que l'on porte aux étudiants gradués ne sert qu'à l'ornementation du discours des politiciens qui, avec l'émoi de circonstance, font appel à la «race» intellectuelle comme gardienne de la nation... etc., et des différentes administrations universitaires qui se jalouent l'approbation du plus grand nombre de cerveaux «gradués», entre deux bouchées de hors-d'œuvre, on repassera pour la démocratie!

## Mécanismes d'intégration

Cette logique d'usine est directement tributaire de la façon dont les universités ont choisi de réagir à l'accession d'un plus grand nombre d'étudiants à leur enseignement. Les priorités furent alors d'instaurer des mécanismes quantitatifs d'intégration: construction de nouveaux pavillons afin d'augmenter l'espace disponible pour l'enseignement et l'administration; recrutement d'administrateurs afin d'édifier une bureaucratie capable de répondre à un travail plus complexe de gestion de dossiers; embauche accrue de professeurs (taux d'accroissement qui fut malheureusement très éphémère). Mais qu'a-t-on fait quant aux transformations prévisibles de la relation pédagogique, confrontée pourtant à la réalité d'une salle de cours presque entièrement modifiée par le nombre, par le cheminement différent de ses étudiants, par l'évolution du contexte social et culturel du Québec, enfin par les nouvelles priorités de l'institution qui la supportait? Les directions ont préféré investir dans les problèmes les plus évidents, les plus aisément quantifiables, laissant de côté les conséquences qualitatives de ces bouleversements. On se retrouve actuellement immobilisé par une panoplie de formulaires, de réglementations, et par des structures extrêmement rigidifiées. Ainsi, aujourd'hui, récoltons-nous les conséquences de n'avoir pas suffisamment réfléchi sur les transformations profondes que dessinait cette redéfinition du système de l'éducation et sommes-nous contraints de réagir pour ne pas avoir agi.

## Ajustement à la baisse

Face au constat répandu à l'effet que la formation collégiale présente de sérieuses lacunes à l'accession à la formation universi-

taire, l'université a choisi de procéder à certains ajustements. Confrontée aux caractéristiques de cette nouvelle collectivité étudiante, elle a, dans plusieurs cas, choisi de limiter les exigences d'entrée et d'autre part, d'abaisser le niveau d'apprentissage. De plus, certains départements (là où la clientèle étudiante se raréfie) ont-ils découragé les évaluations rigoureuses susceptibles de provoquer des diminutions de revenus; l'argent étant distribué au prorata du nombre d'étudiants... Et pendant l'implantation progressive de cette stratégie d'exigences à la baisse, les professeurs se voyaient confrontés à l'obligation, non pas de se redéfinir face à l'enseignement, mais plutôt face à la recherche. Ainsi, peu à peu, l'université s'est-elle transformée en une très grosse «boîte» de recherche légitimée par le jeu rentable d'un paravent d'enseignement auquel on n'attache plus guère de réelle importance.

Sur la question de la formation universitaire, rien ne semble, «ma sœur Anne», bouger à l'horizon. Sur cette question connue sur tant d'autres, il s'avère de plus en plus difficile d'espérer une quelconque volonté de changement dans une institution où la survie des structures en place importe davantage que la qualité de la formation et de la vie des gens qui y travaillent à bâtir leur avenir.

### Protectionnisme

À l'exemple de plusieurs organisations bureaucratiques, l'université en arrive à n'opérer que pour elle-même, oublieuse des objectifs pour lesquels elle fut pensée à l'origine. Ainsi s'immunise-t-elle contre toute intrusion extérieure porteuse de changements structurels. Cette rigidité institutionnelle, ce nombrilisme organisationnel, s'avèrent toutefois essentiels au maintien de sa bureaucratie et de son pouvoir. Trois exemples peuvent illustrer, à Laval, ce manque de flexibilité : 1. une bataille rangée (issue de différents groupes dont, toutefois, les motivations de pouvoir parviennent, curieusement, à dialoguer fructueusement) contre l'instauration d'une direction bicamérale qui introduirait une réelle compétence de gestion provenant de l'extérieur du campus; 2. la difficulté d'accueillir la présence, dans une proximité respectable, d'une seconde institution universitaire unifiée et indépendante, réalité qui, par l'apport d'une saine concurrence, ne pourrait être que bénéfique à l'enrichissement de la formation universitaire (les «hourra» spontanés au Conseil de l'université à l'annonce de la décision à l'effet que cette deuxième université ne s'établirait pas dans un proche voisinage sont très éloquentes : monopole, quand tu nous tiens!); 3. l'impossibilité jusqu'à présent d'envisager un recrutement externe pour combler le poste du rectorat. La lourdeur bureaucratique et le repli protectionniste qu'affichent également

certaines autres de nos institutions devraient nous inciter à moduler quelque peu cette complaisance précipitée que nous ressentons actuellement devant les regards envieux posés sur nos sociétés libérales...!

Les structures et leur survie sont essentielles à toute institution. Mais lorsque l'institution en vient à n'exister que pour elles, il nous faut alors le courage de s'interroger sérieusement sur les orientations qu'elle poursuit. Nous avons tenté dans cet article, écrit à grands traits et non dépourvu de passion, de déterminer qu'une dynamique protectionniste peut à la fois opérer dans l'ouverture et / ou dans la fermeture. En effet, l'institution élabore alors des stratégies d'intégration et / ou d'exclusion. Au grand débat à savoir si les valeurs concurrentes à l'établissement des structures institutionnelles ou si, au contraire, elles en sont tributaires, nous ne pouvons y répondre, faute de temps, de pause nécessaire à une telle réflexion. Nous intuitions cependant que, dans un premier temps, elles puissent contribuer à édifier une dynamique structurelle particulière mais que cette même structuration en vienne, par la suite, à générer ses propres valeurs. Par exemple, par le jeu combinatoire des facteurs de taille de l'institution, de compartimentation et complexification de la nature du travail bureaucratique, l'appareil structurel en arrive souvent à s'isoler et à former une entité à l'intérieur d'une autre entité. La culture qui lui devient propre peut alors supplanter celle de la philosophie générale de l'institution, soit la concurrencer, soit opérer en réciprocité avec elle.

Si nous revenons sur la «plaque tectonique» du continent étudiant, nous nous apercevons que nous sommes en première ligne affectés par ce protectionnisme. Pour quand ce retour à une conscience de classe chez les étudiants? Nous sommes pourtant, et les images de l'Europe de l'Est sont là pour en témoigner, une force sociale non négligeable. Il est vrai que les images de réalités-télé ont depuis fort longtemps cessé d'opérer leur force mobilisatrice et que, d'autre part, nous sommes tributaires ici d'une époque où règne encore le diktat du «tout-pour-soi-ici-maintenant». À quand pour nous aussi ce bras collectif levé, fort d'espoir de changements? Que nos yeux, tournés vers les nombreux défis qui attendent ailleurs cette jeunesse, ne parviennent pas à se détourner de nos propres bouleversements à initier.

CAROLINE GERMAIN

Caroline Germain, étudiante diplômée en sociologie, membre du Conseil d'administration de l'Union des diplômés inscrits à Laval, membre du Comité exécutif de l'Association des chercheur-e-s en sociologie, membre du Conseil de la Faculté des Sciences sociales.

## Poste de professeur(e)-chercheur(e)

L'INRS-Urbanisation, constituante de l'Université du Québec, annonce l'ouverture d'un poste régulier de professeur(e) chercheur(e) dans le domaine des études urbaines. Les candidat(e)s doivent détenir un doctorat dans une discipline des sciences sociales et démontrer une capacité de travailler en équipe. La personne idéale aura un intérêt particulier pour les questions de logement, l'immobilier et le développement international. Elle participera également à l'enseignement des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

Le concours se termine le 15 mars 1990. La date d'entrée en fonction est le 1er juin ou le 1er septembre 1990. Pour plus de détails, prière de communiquer avec Louise Gaulin, à l'INRS-Urbanisation 3465, rue Durocher, Montréal, Québec H2X 2C6 au 514-499-4002